

La Prairie en bref

Aux résidents d'une partie du Vieux-La Prairie

Bacs de recyclage de 360 litres

À la suite d'une analyse et à la demande de plusieurs citoyens, la Ville de La Prairie a décidé que des bacs roulants de 360 litres avec couvercles seraient utilisés dans votre secteur, et ce, dès l'automne 2015, pour la cueillette automatisée des matières recyclables.

Ces nouveaux bacs seront distribués aux résidents du Vieux-La Prairie (**aux adresses ci-dessous**) au cours du mois d'octobre, et ils remplaceront les bacs actuels de 64 litres (petits bacs sans roues).

- 100 à 195, rue du Boulevard
- 102 à 199, rue Saint-Georges
- 218 à 395, rue Saint-Ignace
- 209 à 297, rue Saint-Jacques
- 115 à 196, chemin de Saint-Jean
- 103 à 186, rue Saint-Laurent
- 258 à 390, rue Saint-Philippe
- 206 à 241, rue Sainte-Marie

Ainsi, l'utilisation des bacs de 360 litres sera uniformisée à l'ensemble de la ville de La Prairie, le tonnage de matières récupérées sera augmenté et votre secteur demeurera plus propre puisque le nouveau bac est muni d'un couvercle.

Pour les collectes de matières recyclables avec les bacs de 360 litres, il sera important de bien positionner les bacs (poignée et roues vers la maison) et de laisser un espace libre de 0,6 mètre (2 pieds) tout autour. Il ne faut effectivement pas déposer de matières sur le dessus ou sur les côtés du bac. Également, vous pourrez conserver les petits bacs de 64 litres, pour votre usage personnel, mais ne pourrez pas les utiliser pour les collectes de matières recyclables. Seul le contenu du bac roulant de 360 litres sera ramassé. Ceux qui désireraient se départir de leur bac de 64 litres peuvent l'apporter aux Ateliers municipaux situés au 725, rue Bernier, pendant les heures d'ouverture.

Renseignements :
Service des travaux publics
450 444-6684

Division des communications
Le 18 septembre 2015

Verso



Une question de mieux-vivre

170, boulevard Taschereau, bureau 400, La Prairie (Québec) J5R 5H6 • Téléphone : 450 444-6600 • Télécopieur : 450 444-6636



La Prairie

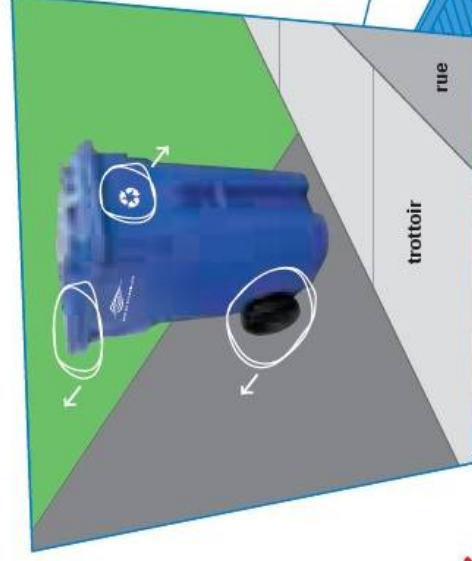
Comment positionner le bac de recyclage

Puisque votre bac sera ramassé par un camion possédant une pince robotisée, il est primordial de bien le positionner.

La pince robotisée peut se déployer sur une distance maximale de 2 m (7 pi) pour atteindre votre bac.

Un espace de 0,6 m (2 pi) doit être conservé autour du bac. Aucun objet (boîte, voiture, poteau, autre bac, etc.) ne doit se trouver autour du bac ou ne doit empêcher la fermeture des couvercles.

S'il y a plusieurs bacs, laissez un espace suffisant entre eux pour que la pince robotisée puisse opérer (2 pi / 0,6 m).



Les roues et les poignées doivent être orientées vers votre domicile tandis que le logo de recyclage, sur le devant du bac, doit être du côté de la rue.

L'hiver, prévoyez de l'espace...

